

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Roche-sur-Foron, le 4 octobre 2021

de SYLVIANE NOEL

Sénatrice de la Haute-Savoie

Dossier loup : le cri d'alerte de la Sénatrice de Haute-Savoie et des parlementaires de massifs au Ministre de l'Agriculture

Dans une lettre adressée au Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, la sénatrice Sylviane Noël et 44 de ses collègues sénateurs et députés issus de tous les massifs Français et de tous bords politiques ont demandé une audience urgente sur le dossier du loup.

Dans ce courrier, les élus de massifs attirent l'attention du Ministre sur la recrudescence des attaques de loups et les menaces qu'elles font peser sur l'agriculture pastorale dans les montagnes.

L'an passé, 3 700 attaques ont été recensées, 11 000 têtes de bétail ont été victimes de prédations dont près de 10 000 moutons et brebis sur 39 départements.

Pour la Sénatrice, l'agropastoralisme est bien plus qu'une simple activité économique puisqu'elle contribue au maintien d'un savoir-faire unique et au maintien des paysages en zone de montagne. Mais elle est aujourd'hui perturbée par la présence de prédateurs dont les attaques font des ravages dans les élevages de massifs.

Par cette démarche transpartisane, l'élue et ses collègues parlementaires souhaitent se faire les porte-paroles des éleveurs, qui se sentent seuls, désemparés et abandonnés par l'Etat face à ce danger, et qui luttent chaque nuit contre le loup, découragés, à bout de souffle.

Si des mesures de protection existent, elles sont insuffisantes : le « plan loup » est obsolète et inadapté aux montagnes de haute-altitude.

Face aux conséquences sociales, psychologiques, physiques et économiques désastreuses de ces attaques, les paysans de montagne ont besoin de sentir un Etat solidaire à leurs côtés.

La crainte de la Sénatrice comme celle de ses cosignataires est de voir à terme cette activité agricole disparaître dans les alpages, car à contrario du loup, ces exploitations qui représentent des milliers d'emplois pour les territoires de montagne, ne disposent d'aucun statut visant à assurer leur conservation malgré les services inestimables rendus aux populations au quotidien.

Face à l'urgence de la situation, les parlementaires sollicitent de toute urgence une audience auprès du Ministre afin d'échanger sur ce sujet crucial.

Contact presse:

Pierre VATTARD – Cabinet parlementaire de Sylviane NOEL

04 50 25 18 13 – p.vattard@sylvianenoel.fr